

Paie dans le bâtiment - module 2 (perfectionnement)

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné :

- Chefs d'entreprise, conjoints et salariés chargés de l'établissement des paies dans une entreprise artisanale du bâtiment.

Effectif :

- 12 participants au maximum.

Prérequis :

- Français : lu, écrit, parlé
- Maîtrise des calculs mathématiques de base
- Avoir suivi le module 1 "Paie dans le bâtiment : Initiation" ou disposer d'une expérience équivalente.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Formation présentielle alternant apports théoriques en salle et études de cas concrets issus de situations réelles d'entreprises artisanales
- Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Signature de feuilles d'émergence contresignées par le formateur
- Autoévaluation des acquis et de la qualité de la formation renseignée par le stagiaire à l'issue de l'action
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de formation.

Objectifs :

- Identifier les spécificités de la paie dans le bâtiment
- Etre en mesure de préparer les variables de paie
- Savoir vérifier un bulletin de paie
- Maîtriser le fonctionnement des ouvriers en déplacement avec la législation.

Contenu pédagogique :

■ Spécificités de la paie dans le bâtiment :

- Frais professionnels personnels hors chantiers
- Frais professionnels personnels de chantiers (petit déplacement, vêtements de travail)
- Avantages en nature véhicule (explication, évaluation)
- Les titres restaurant
- Abattement professionnel (explication, application)
- Grand déplacement
- Heures de dérogation permanente
- Rémunération des stagiaires
- Le contrat de chantier
- Saisie sur salaire
- Rappel de salaire
- Avance, acompte, prêt
- Clause et indemnité de non concurrence
- Procédure disciplinaire (hors licenciement).

Le + de la formation :

Un complément indispensable pour maîtriser les situations quotidiennes rencontrées dans le secteur du bâtiment.